

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Ouverture de la ligne 10 des TN reportée en raison de difficultés financières

La chancellerie d'Etat communique:

A l'issue d'une séance tenue ce jour avec le comité directeur de la Communauté urbaine du Littoral (COMUL), le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du Département de la gestion du territoire, a confirmé devant les médias le retrait du budget cantonal 2010 de la participation financière de l'Etat de 631.000 francs pour le prolongement de la ligne 10 des TN jusqu'à Bôle. Cette décision est dictée par les importantes difficultés financières auxquelles est confronté l'Etat de Neuchâtel en raison de la crise. Toutefois, il ne s'agit que d'un report et le DGT s'engage à inscrire au budget 2011 le prolongement de cette ligne.

La crise économique et financière qui touche actuellement le canton de Neuchâtel de plein fouet diminue de façon importante les recettes fiscales, tout en augmentant les dépenses. Cette situation a un effet radical sur le budget 2010 de l'Etat de Neuchâtel qui, à moins d'un mois de l'échéance fixée pour son bouclage, présente toujours un déficit supérieur à la limite permise par le frein à l'endettement. Cette dégradation est liée aux faiblesses structurelles du canton et au changement complet de la situation économique depuis quelques mois. La brutalité et l'importance de ce changement conduit forcément à la révision de très nombreuses décisions prises dernièrement, a relevé le chef du DGT.

Report au budget 2011

Le conseiller d'Etat Claude Nicati a ajouté que d'importants efforts devront être consentis de toutes parts pour pouvoir maintenir et pérenniser ce qui existe à ce jour. Le choix est simple : soit des prestations de transport public sont supprimées, soit le test de cette nouvelle ligne est reporté au budget 2011.

Le chef du DGT a en outre assuré que le Conseil d'Etat est fermement décidé à respecter la volonté du citoyen qui a appelé ce prolongement de ligne de ses vœux. Le gouvernement cantonal reste convaincu que l'essai doit être réalisé, que cette desserte projetée correspond à un besoin et insiste sur le fait qu'il s'agit d'un report pour motif économique. Le DGT s'engage ainsi à inscrire au budget 2011 le prolongement de cette ligne.

Pour de plus amples renseignements:

Claude Nicati, conseiller d'Etat, chef du DGT, tél. 032 889 67 00.

Pascal Vuilleumier, chef de l'Office cantonal des transports, tél. 032 889 67 01 ou 079 271 73 43.

Neuchâtel, le 13 août 2009